

Stratégie globale de déchets



AFNOR 102495
conseils RSE

De la stratégie globale à la mise en œuvre

Les enjeux

Au-delà des enjeux financiers, de multiples réglementations se chevauchent en la matière : accord relatif au transport international des matières dangereuses par la route (ADR), décrets et lois (transition énergétique, règlement REACH...), Codes de l'environnement, de la santé publique, du travail, ainsi que les différentes exigences des organismes de tutelle suivant chaque secteur d'activité.

L'optimisation de la gestion des déchets permet, dans la grande majorité des cas, un retour sur investissement fort et rapide dans la mesure où il s'appréhende de manière globale.

Nos réponses

Notre valeur ajoutée est de vous accompagner sur votre stratégie globale ou spécifique prenant en compte ces différentes exigences. Nous intervenons sur un ou plusieurs champs d'actions :

- Diagnostic,
- Maîtrise réglementaire des déchets, y compris dangereux,
- Réduction à la source,
- Diminution des impacts financiers et environnementaux,
- Achats responsables associés,
- Formation,
- Définition d'un plan d'action,
- Aide à la mise en œuvre.





Stratégie globale de déchets

Objectifs du diagnostic déchets

- Réaliser des économies,
- Mesurer le degré de conformité* vis-à-vis des lois et règlements en matière de protection de la santé et de l'environnement,
- Définir les filières de traitement à mettre en place,
- Identifier les leviers à mettre en œuvre pour une organisation et une gestion de déchets efficaces.

* Cette conformité est examinée au regard de la législation nationale en vigueur, associée aux contraintes liées au secteur d'activité. A titre d'exemple, les établissements de santé doivent répondre aux critères de la certification V2020 de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Pour aller plus loin

Travailler sur la gestion des déchets nécessite de considérer d'autres thématiques : les achats, l'identification des parties prenantes externes pour connaître leurs filières de traitement et les producteurs majeurs de déchets afin de négocier des offres plus compétitives avec vos prestataires communs.

Le processus



Diagnostic administratif, logistique et organisationnel

- Il concerne la traçabilité, la contractualisation, les termes du contrat dont l'analyse financière, la maîtrise des processus, de l'organisation et des moyens techniques ainsi qu'une caractérisation⁽¹⁾ exhaustive des déchets.



Restitution du rapport

- Ce rapport intègre les points maîtrisés par votre organisation et nos préconisations.



Plan d'action

- Nous contribuons à la définition du plan d'action et de la stratégie à mettre en œuvre.



Suivi de la mise en œuvre

(1) La caractérisation d'un flux de déchets consiste à en analyser ses propriétés afin de le répartir en plusieurs fractions, qui seront chacune traitée de manière appropriée.

Mieux maîtriser la santé environnementale est possible. Il s'agit de l'influence, positive ou négative, que notre environnement exerce sur notre santé. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients / usagers au cœur des organisations.

Nathalie MARGRAITTE
Associée, Directrice nationale du
métier Transformation Durable
E nathalie.margraitte@fr.gt.com
T +33 (0)1 41 25 89 01

Olivier TOMA
Associé, Fondateur
de Primum Non Nocere®
E olivier.toma@fr.gt.com
T +33 (0)6 68 54 72 12

Agnès de RIBET
Associée en charge du *Business Development*,
Marketing et *Communication*
E agnes.deribet@fr.gt.com
T +33(0)1 41 25 85 85

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2023 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.